

faudrait actuellement user, envers ceux qui ont rallié leur unité ou qui sont détenus, d'un peu plus d'indulgence et de considération.

On parle d'une armée permanente. La situation internationale peut nous y obliger. Notre situation géographique, sur ce sol d'Amérique, peut nous y forcer. Pour ceux qui aiment le métier des armes, l'armée permanente deviendra une carrière. Elle ne saurait être formée autrement que sur une formule volontaire. La contrainte, si détestée en temps de guerre, serait tout simplement odieuse en temps de paix.

M. LACOMBE: Très bien!

M. BERTRAND (Terrebonne): J'ai déjà dit ici et je répète que le Gouvernement devrait vendre, voire même donner, à l'industrie privée, les usines de guerre que le pays possède. J'ai dans mon comté le centre de munitions nommé Bouchard, exploité par la D.I.L. pendant la guerre et qui, aujourd'hui, sert temporairement les fins de l'armée et de la Corporation des biens de guerre. Aucune décision me semble avoir été définitivement prise au sujet de son emploi permanent. Je connais trop le très honorable ministre de la Reconstruction (M. Howe) pour croire qu'il laisserait aller une usine comme Bouchard, dont la construction a coûté une vingtaine de millions de dollars.

Le camp militaire de Saint-Jérôme fermera bientôt ses portes. La ville de Saint-Jérôme est intéressée à l'achat de ce terrain pour des fins industrielles. Le ministère est déjà sympathique à la demande; je ne saurais trop l'appuyer.

Maintenant que la guerre est finie, le Gouvernement devrait payer des taxes municipales sur les immeubles de guerre qu'il possède. Tout le long du conflit, le Gouvernement n'a payé aucune taxe du genre. Il convient de noter ici que les municipalités dans lesquelles furent construites des usines de guerre, reçurent des surplus de population dont la majorité est devenue permanente. Les municipalités ont été tenues de faire des dépenses de capital fort substantielles et d'ajouter particulièrement à leurs systèmes d'aqueduc et d'égouts. Aussi mériteraient-elles d'être aidées par des octrois qui serviraient directement à l'amélioration des services municipaux. De tels travaux sont encore requis; les petites villes, à cause d'un accroissement de population exclusivement dû à la guerre, se sont vues dans l'obligation de faire face à coups de dollars à des circonstances à la fois nouvelles et imprévues.

Je considère que les loyers de la Wartime Housing sont trop élevés et que, les usines de guerre étant fermées, les locataires ne sont

plus en état de payer aussi cher pour leur logement. Je considère également que le Gouvernement devrait bientôt définir sa politique sur l'usage qu'il fera de ces centres résidentiels. Les municipalités auront-elles la préférence si le Gouvernement décide de les vendre? Le Gouvernement les gardera-t-il? Ces maisons seront-elles vendues à des particuliers? Autant de questions dont il serait intéressant de connaître les réponses.

Pour la construction des usines de guerre et principalement pour leur protection, de larges superficies de terrain ont été expropriées. Elles ne servent maintenant à rien et représentent un capital mort. Ne serait-il pas à suggérer que la Allied War Supplies s'occupât tout de suite de faire un relevé de ces terrains non utilisés et s'assurât s'il n'y aurait pas lieu de les retourner à leurs anciens propriétaires?

Au cours de la guerre, le Gouvernement a recouru à la publicité dans la presse quotidienne et hebdomadaire pour exposer, en les résumant, les lois et les ordonnances. Cette publicité a constitué un placement fort avantageux.

La guerre est finie. Les lois ne sont guère moins nombreuses. L'après-guerre impose au Gouvernement, au Parlement même, des décisions de capitale importance. Nous appartenons à toutes les organisations mondiales, mais le public connaît-il, sait-il leurs buts, leur raison d'être? Tout le long de la guerre, le Gouvernement alla au public avec l'annonce-information. Les annonces de la Commission des prix, par exemple, furent des modèles du genre. Toutes ces annonces-informations furent d'ailleurs, auprès de millions de lecteurs, à la fois une directive et un enseignement. Le journal est la grosse artillerie de l'information. L'Information en temps de guerre devrait devenir l'Information en temps de paix. Pourquoi cet organisme n'aurait-il pas comme but d'exposer les actes de la nation, la législation du Parlement, et de le faire par une publicité bien rédigée, dont les journaux seront, à travers le pays, les véhicules les mieux avertis? Le passé a prouvé que la publicité est bonne, même pour un gouvernement. On ne devrait pas s'arrêter sur un si bon chemin.

Plusieurs VOIX: Très bien!

M. BERTRAND (Terrebonne): Sur la question si controversée d'un drapeau canadien, je tiens à établir clairement et nettement mon attitude. Je suis en faveur d'un drapeau essentiellement canadien, c'est-à-dire d'un drapeau qui n'emprunte rien à aucun autre drapeau, quel qu'il soit.